

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le 30/01/2023

ID : 079-200069755-20230119-C19_01_2023_07-DE

S²LO



PLAN LOCAL D'URBANISME de Fressines

Révision allégée n°1

Bilan de la concertation

1 – CONTEXTE3

3 – ORGANISATION DE LA CONCERTATION3

4 – BILAN DE LA CONCERTATION – SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS3

ANNEXES4

- 1- *Certificats d'affichage*4
- 2- *Publication sur le site internet de Mellois en Poitou*4
- 3- *Page de garde des registres mis à disposition*5

1 – CONTEXTE

Une procédure de révision allégée du PLU de Fressines s'avère nécessaire et vise à réduire une zone agricole au profit d'une zone urbaine suite à l'arrêt de l'activité agricole en zone agglomérée.

3 – ORGANISATION DE LA CONCERTATION

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 19 mai 2022, la Communauté de Communes a engagé la procédure de révision allégée n°1 et défini ses modalités de concertation.

Les modalités de concertation suivantes ont été retenues :

- un dossier complet portant sur le projet de révision allégée sera consultable en mairie de Fressines et au siège de la communauté de communes Mellois en Poitou aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- une publication d'un avis dans la presse locale sera réalisée 15 jours au moins avant le début de l'enquête publique et rappelée dans les 8 jours de l'enquête dans 2 journaux d'annonces légales,
- un dossier sera accessible sur le site internet de la communauté de communes Mellois en Poitou,
- un affichage de la délibération sera effectué pendant toute la durée de la procédure aux portes de la mairie et au siège de la communauté de communes.

En annexes du présent document figurent les éléments attestant du respect des modalités de concertation retenues.

4 – BILAN DE LA CONCERTATION – SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS

La concertation n'a suscité aucun intérêt de la part des habitants. Aucune observation n'a été formulée ni en Mairie ni en Communauté de communes.

ANNEXES

1- CERTIFICATS D’AFFICHAGE

Certificat d’affichage

Le Maire de Fressines certifie que :

Les délibérations

- n° C19_05_2022_38 relative à la prescription, définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation de la révision allégée n°1 du PLU de Fressines
- n° C19_05_2022_39 relative à la prescription de la modification n° 2 du PLU de Fressines

prises par le conseil communautaire de Mellois en Poitou en date du 19/05/2020 ont bien été affichées sur un panneau extérieur à partir du 7 juin 2022 et durant toute sa période de validité.

Fait à Fressines, le 17 août 2022

P/Le Maire,
LEDOUX Nadine



Certificat d’affichage

Le Président de la communauté de communes Mellois en Poitou certifie que :

Les délibérations

- n° C19_05_2022_38 relative à la prescription, définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation de la révision allégée n°1 du PLU de Fressines
- n° C19_05_2022_39 relative à la prescription de la modification n° 2 du PLU de Fressines

prises par le conseil communautaire de Mellois en Poitou en date du 19/05/2022 ont bien été affichées sur un panneau extérieur à partir du 31/05/2022 et durant toute sa période de validité.

Fait à Melle, le 30/06/2022

Pour le Président, et par délégation,
Le vice-président en charge de
l'aménagement,

Sylvain GRIFFAULT

2- PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE MELLOIS EN POITOU

The screenshot shows a web browser displaying the website <https://www.melloisenpoitou.fr>. The page title is "Documents d'urbanisme en cours d'élaboration". The navigation menu includes "ACCUEIL", "LA COLLECTIVITÉ", "VIE PRATIQUE", and "ACTIONS".

The main content area displays two sections:

- Le Plan Local d'Urbanisme de Fressines :**
 - Modification n°2, révision allégée n°1 et modification simplifiée n°2
 - Délibération de la prescription de la modification n°2 _ annexe
 - Délibération de la prescription de la révision allégée n°1 _ annexe
 - Arrêté prescrivant la modification simplifiée n°2
 - Délibération de la concertation de la modification simplifiée n°2
 - Dossier de concertation
- Le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Romans-lès-Melle :**
 - Modification n°4 et Révision allégée n°1
 - Délibération de prescription de la modification n°4 _ annexe
 - Délibération de la prescription de la révision allégée n°1 et des modalités de concertation _ annexe
 - Dossier de modification n°4
 - Dossier de révision allégée n°1

At the bottom of the page, there is a search bar with the text "Le contenu de cette page vous a-t-il apporté l'information que vous cherchiez ?" and a button that says "Oui, merci. Non, je cherche encore."

3- PAGE DE GARDE DES REGISTRES MIS A DISPOSITION



Plan local d'urbanisme de Fressines :

Révision allégée n°1
et
modification n°2

Registre
à disposition du public
pendant la durée de l'étude

- en mairie
 au siège de la communauté de communes
(demander le dossier à l'accueil de la communauté de communes)

Délibérations de prescription du 19/05/2022

Procédures d'évolution du PLU de Fressines
Communauté de communes Mellois en Poitou



Plan local d'urbanisme de Fressines :

Révision allégée n°1
et
modification n°2

Registre
à disposition du public
pendant la durée de l'étude

- en mairie
 au siège de la communauté de communes
(demander le dossier à l'accueil de la communauté de communes)

Délibérations de prescription du 19/05/2022

Procédures d'évolution du PLU de Fressines
Communauté de communes Mellois en Poitou

